



LE BILAN DE COMPÉTENCES

ÉVOLUEZ VERS DE NOUVELLES PERSPECTIVES
PROFESSIONNELLES

POURQUOI FAIRE UN BILAN DE COMPÉTENCES ?

Les motivations pour réaliser un bilan de compétences sont nombreuses

- 1 Faire le point sur sa carrière
- 2 (Re)connaître ses compétences et ses aptitudes, et reprendre confiance en soi
- 3 Se former
- 4 Se positionner sur le marché du travail
- 5 Redonner un sens à sa vie professionnelle ou du plaisir dans son métier
- 6 Renforcer sa légitimité au sein de son entreprise ou tout simplement trouver sa place
- 7 Exercer un métier en lien avec ses aspirations, ses envies, ses besoins
- 8 Retrouver le goût d'un métier après une expérience difficile ou une interruption
- 9 Créer une entreprise ou une activité complémentaire à son poste actuel
- 10 Être accompagné(e) au moment du départ de l'entreprise

L'objectif d'un bilan de compétences est d'évoluer vers de nouvelles perspectives.

C'est un moment privilégié pour prendre le temps de faire un état des lieux approfondi de son parcours professionnel, le point sur soi-même, d'explorer des pistes et de définir des actions pour construire l'après.

Le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations, en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

À l'issue de votre bilan de compétences, vous aurez :

- Identifié votre capital « compétences »
- Analysé vos qualités professionnelles, vos valeurs et vos motivations
- Analysé vos centres d'intérêts
- Identifié et validé vos perspectives d'évolution
- Élaboré un ou plusieurs projets professionnels réalistes en adéquation avec l'environnement économique
- Défini un plan permettant la concrétisation de vos projets

LE BILAN DE COMPÉTENCES PAR ICADEMIE

Ponctué d'entretiens en visioconférence, de tests, d'activités à réaliser, de recherche d'informations sur les métiers et le marché socioéconomique, de vidéos, notre bilan permet :

- De définir un plan A et un plan B, et de clarifier un plan d'actions à mettre en place pour la mise en œuvre
- De préciser les besoins en formation et le choix de l'organisme afin de bien se lancer
- De faire le point sur votre parcours professionnel et personnel
- Anticiper vos perspectives d'évolution
- Envisager une mobilité interne ou externe

Nos consultants vous accompagnent avec efficacité et professionnalisme vers de nouvelles voies d'orientation.

LE BILAN DE COMPÉTENCES PAR ICADEMIE

Un programme flexible, à votre rythme

20 ou 24 heures

À réaliser entre
3 semaines et
3 mois.

À distance

Sur une
plateforme
accessible 7j/7

Entretien post-bilan

À 6 mois.

Document de synthèse

En fin de
parcours, qui
est personnel et
confidentiel.

Accueil et suivi personnalisés

Avec un
conseiller dédié.

Des ressources vidéos

de formation sur des
sujets de développement
personnel et professionnel.

Un Carnet de Bord,

à télécharger et remplir tout
au long du parcours pour
constituer votre portefeuille
de compétences.

Un accompagnement individuel

(à l'oral et à l'écrit) par un
consultant professionnel,
formé à la pratique du
bilan de compétences

LES FORMULES : L'OFFRE CONFORT

20h à réaliser entre 3 semaines et 3 mois

5 heures d'accompagnement individuel :

- 1h d'entretien en phase préliminaire ET en phase de conclusion
- 3h à répartir en phase d'investigation sur des créneaux de 30 minutes ou 1h

Activités, tests, enquêtes métiers, espaces vidéos « Soft skills » et « Développer son employabilité »

À distance, sur une plateforme disponible 7j/7

Accueil et suivi personnalisés par un conseiller dédié

Éligible **tout financement, dont CPF**

Accompagnement individuel (à l'oral et à l'écrit) par un consultant professionnel, formé à la pratique du bilan de compétences

Carnet de Bord, à télécharger et remplir tout au long du parcours pour constituer votre portefeuille de compétences

Ressources vidéos sur des sujets de développement personnel et professionnel

Document de synthèse en fin de parcours, personnel et confidentiel

Entretien post-bilan à 6 mois

1350€ TTC

LES FORMULES : L'OFFRE PREMIUM

24h à réaliser entre 3 semaines et 3 mois

8 heures d'accompagnement individuel :

- 1h d'entretien en phase préliminaire ET en phase de conclusion
- 6h à répartir en phase d'investigation sur des créneaux de 30 minutes ou 1h

Activités, tests, enquêtes métiers, espaces vidéos « Soft skills » et « Développer son employabilité »

À distance, sur une plateforme disponible 7j/7

Accueil et suivi personnalisés par un conseiller dédié

Éligible **tout financement, dont CPF**

Accompagnement individuel (à l'oral et à l'écrit) par un consultant professionnel, formé à la pratique du bilan de compétences

Carnet de Bord, à télécharger et remplir tout au long du parcours pour constituer votre portefeuille de compétences

Ressources vidéos sur des sujets de développement personnel et professionnel

Document de synthèse en fin de parcours, personnel et confidentiel

Entretien post-bilan à 6 mois

+ accès illimité et à vie à Capsules de Compétences



CAPSULES DE COMPÉTENCES

1950€ TTC

LES PHASES DU BILAN DE COMPÉTENCES



Phase préliminaire

Se présenter et présenter la démarche

Analyse de la demande, du besoin

Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan



Phase d'investigation

Faire un état des lieux approfondi de votre parcours personnel et professionnel, de vos atouts, valeurs et compétences

Construire son projet et en vérifier la pertinence

Élaborer une ou plusieurs alternatives



Phase de conclusion

S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation

Élaboration et analyse du projet ou des perspectives d'évolution

Construction d'un plan d'action et des étapes vers la réalisation

LE RENDEZ-VOUS D'INFORMATION PRÉALABLE

Un rendez-vous d'information préalable à la mise en oeuvre, gratuit et sans engagement.

Chaque personne souhaitant entreprendre une démarche de bilan de compétences bénéficie d'une information préalable gratuite avant tout engagement dans la démarche et surtout avant contractualisation.

Un entretien de présentation pour échanger sur vos attentes, vos besoins et vous présenter la méthodologie et nos modalités.

Cet entretien nous permettra de vérifier l'accès à des ressources informatiques et de connexion nécessaire au bon suivi du parcours.

Le bilan de compétences pourra débuter après accord du financeur ou accord donné par le bénéficiaire sur la plateforme CPF ou via un autre mode de financement.

1

LA PHASE PRÉLIMINAIRE

Objectifs

Échanger sur vos attentes, aspirations et contraintes pour le déroulement de ce bilan.

Présenter les modalités de déroulement du bilan : alternance de travail personnel, de recherches, d'échanges écrits et de rendez-vous en visio avec le consultant.

Exliquer les outils et supports : la plateforme (les espaces d'échanges écrits, espaces de dépôt et feedback, la salle de visio, l'agenda pour les entretiens de suivi...), votre carnet de bord à télécharger, le document de synthèse, etc.

Étapes

Inscription et découverte de la plateforme

- Le tableau de bord et l'organisation du parcours
- Les ressources vidéos à consulter
- L'agenda pour se positionner sur des créneaux d'entretien
- L'espace de dépôt pour remettre et échanger des documents
- La salle de visio
- Le « Carnet de bord » (à télécharger)

1er entretien en visio avec le consultant

- Préparation de l'entretien (fiches d'entretien à télécharger et remplir avant le rendez-vous)
- Restitution/reformulation écrite de ce 1er entretien

2

LA PHASE D'INVESTIGATION

Objectifs

Explorer, comprendre votre potentiel et vous **projeter** dans l'avenir, vers de nouvelles perspectives.

Il s'agit ici de **reconstituer votre parcours professionnel et personnel**, d'analyser vos motivations, vos valeurs et vos intérêts professionnels, et plus globalement vos compétences grâce aux activités proposées dans votre Carnet de Bord téléchargeable sur la plateforme.

LA PHASE D'INVESTIGATION – ÉTAPE 1

Le bilan personnel

Identifier ses désirs, valeurs, centres d'intérêts, s'interroger sur sa façon de fonctionner, d'interagir et explorer l'image professionnelle.

Comprendre et préciser vos caractéristiques personnelles :

- Mise en place d'enquêtes d'image menées auprès de votre entourage professionnel et personnel (questionnaire).
- Identification de votre système de valeurs,
- Analyse des composantes de votre personnalité professionnelle.
- Hiérarchisation de vos motivations professionnelles. Quels sont vos moteurs pour demain ?
- Cerner vos activités professionnelles préférées.
- Synthèse du bilan personnel : les besoins et moteurs essentiels à votre réussite actuelle et future.

Le bilan professionnel

Faire un état des lieux de la situation actuelle et revisiter son parcours professionnel. Identifier ses compétences et donner un sens à l'expérience pour amorcer le processus de changement.

Identifier ses compétences professionnelles :

- Analyse du parcours professionnel : les formations, les principales étapes, les changements professionnels.
- Identification des principaux facteurs de réussite et d'échec.
- Analyse et identification des réalisations, les réussites et les difficultés.
- Constitution d'un portefeuille de compétences avec la définition des trois types de compétences :
 - les compétences comportementales, managériales et relationnelles,
 - les compétences techniques et métier,
 - les compétences transversales.
- Élaboration d'un scénario de réussite
- Délimitation des valeurs professionnelles (questionnaire) et des intérêts professionnels

LA PHASE D'INVESTIGATION – ÉTAPE 2

1. Le projet

Construire un projet réaliste et motivant et définir un plan d'actions

- Imaginer une situation professionnelle idéale
- Hiérarchiser les compétences que vous souhaitez exercer ou acquérir.
- Capitaliser sur ses atouts : identifier les enseignements à retenir pour optimiser ses choix et ses attitudes.
- Identifier et élargir les activités cibles.
- Analyser les opportunités et les contraintes.
- Élaborer le cahier des charges de son projet : compétences développées, conditions de réussites, axes de développement, contraintes et opportunités, caractéristiques personnelles...
- Les types de fonctions ou les métiers envisagés.

2. Confrontation à la réalité du marché

Rechercher les informations qui vous aideront à développer votre projet

- Analyse des offres d'emploi.
- Informations concernant le fonctionnement du monde du travail (marché caché, marché ouvert, type de contrats de travail, législation, réseaux professionnels en ligne).
- Réalisation d'enquêtes de terrain sous forme de rencontres de professionnels des secteurs choisis. Les enquêtes sont menées également auprès des fédérations et des groupements, des syndicats professionnels, salons, organismes de formation, des CCI, des chambres des métiers...
- Recueil d'informations complémentaires, aide à la constitution d'un nouveau réseau professionnel
- Entraînement à argumenter et à communiquer sur son projet
- Identification des éléments de l'expérience passée transférable aux nouvelles situations professionnelles envisagées
- Recherche de formation si nécessaire / Contact avec les organismes de formation

3. Validation du projet professionnel

3 LA PHASE DE CONCLUSION

Objectifs

Concrétiser le projet en :

- Rendant compte de manière exhaustive des résultats détaillés de la phase précédente
- Analysant l'adéquation des pistes professionnelles explorées au regard du marché de l'emploi.
- Mettant en œuvre une stratégie structurée avec un plan d'action par étapes qui permet de valider et finaliser le projet.
- Élaborant un plan d'action pour chaque projet afin d'identifier les étapes qui mèneront à leur réalisation sur les plans professionnel, personnel et de la recherche d'emploi.

Un document de synthèse confidentiel traçant les perspectives d'évolution au regard des éléments recueillis tout au long du bilan, vous est remis lors du dernier entretien avec le consultant. Ce document est élaboré au cours de la phase de conclusion en accord avec vous.

Étapes

Mise en place d'une stratégie de carrière réaliste (à court, moyen et long terme) en fonction du ou des projets retenus :

réorientation, insertion, maintien dans l'emploi, VAE, création d'entreprise, projet de formation...

Recensement des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet.

Construction d'un plan d'action correspondant à chaque projet validé (projet majeur et le cas échéant projet alternatif) comportant l'objectif poursuivi, les démarches, les étapes et les lieux de réalisation.

Élaboration du document de synthèse.

Communication des conclusions détaillées du bilan.

LE SUIVI POST-BILAN

L'entretien de suivi doit vous permettre de faire le point sur l'avancement de votre projet, des pistes envisagées, sur les étapes du plan d'action déjà réalisées, les difficultés éventuelles rencontrées, les actions qui restent à mener...

Le suivi post-bilan est effectué à 6 mois à compter de la fin du bilan.

Le mois prévisionnel de l'entretien de suivi est notifié en dernière page de la synthèse.

LE FINANCEMENT

- Le Compte Personnel de Formation (CPF) via le site www.moncompteformation.fr
- Le plan de développement des compétences de votre employeur
- Le financement Pôle emploi, si vous êtes demandeur d'emploi
- Le financement personnel

Contactez-nous pour trouver ensemble la solution de financement la plus adaptée.

INDICATEURS DE PERFORMANCES

Nombre de bénéficiaires : Non représentatif car insuffisant

Taux de réalisation : Non disponible car pas de finalisation de parcours

Nature et nombre d'enquêtes-terrain réalisées par le bénéficiaire pour valider le projet : Non représentatif car insuffisant

NOS ENGAGEMENTS

- Respecter la confidentialité
- Respect de l'anonymat
- Neutralité
- Vous informer sur nos méthodes et nos outils
- Vous écouter et définir avec vous vos objectifs
- Transparence sur les objectifs, les moyens et résultats attendus
- Vous laisser le temps de la réflexion
- Vous laisser un accès à nos ressources pendant toute votre prestation
- Assurer un suivi à l'issue de la prestation

Nous nous engageons, à l'égard des bénéficiaires d'un bilan de compétences, à respecter les principes suivants :

Respecter les personnes : Instaurer une relation basée sur l'écoute attentive et le respect des personnes, évitant tout jugement de valeur et tout abus d'influence.

Clarification de la demande : Clarifier les motivations à l'origine de la démarche. Le bilan est réalisé à la demande du bénéficiaire et nécessite son adhésion.

Développement d'une dynamique d'accompagnement : Permettre à la personne de devenir plus autonome dans ses choix en comprenant mieux ses propres modes de fonctionnement en fonction des contextes et des éléments de la réalité.

Confidentialité : S'astreindre au secret professionnel et préserver la confidentialité du processus.

ICADEMIE

Enregistré sous le n° de déclaration d'activité : 93 83 03 805 83. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. - Code APE : 8559A - N° Académique : 083DISOE

Formation à distance
3 Rue Racine
83000 Toulon
04 94 46 53 24
SIRET 489 088 971 00093

Aix-en-Provence
415 Avenue des Chabauds
13320 Bouc-Bel-Air
04 42 58 86 31
SIRET 489 088 971 00077

Angers
3 Rue Rose Red Naomi
49480 Verrières-en-Anjou
02 41 88 24 50
SIRET 489 088 971 00085

Lille
5/7 Rue Sainte-Anne
59800 Lille
03 66 72 22 25
SIRET 489 088 971 00069

Paris
5 Rue Saint-Georges
75009 Paris
01 75 85 85 65
SIRET 489 088 971 00101

Toulon
15 Boulevard Strasbourg
83000 Toulon
04 89 33 14 62
SIRET 489 088 971 00051

Toulouse
150 Rue Nicolas Vauquelin
31100 Toulouse
05 34 61 26 23
SIRET 489 088 971 00119

www.icaemie.com

Ce document peut faire l'objet de modifications afin de répondre à des impératifs d'ordre pédagogique.

Date de MAJ de la fiche : 13/05/2024